

Développement social

Chambre. Mes amis d'en face l'ont combattue énergiquement dans un délire paranoïaque insurpassé dans les annales parlementaires des temps modernes. En fin de compte, la mesure a sombré en même temps que la trente et unième législature, mais nous avons eu le temps de mettre la mesure aux voix, ce qui avait permis à trois députés d'en face, dotés d'une conscience sociale, de voter en faveur de la proposition. Nous savions ce soir-là qui étaient ces députés. Je les félicite de leur bon sens mais je crains pour leur avenir politique au sein de leur parti. Nous croyons toujours au crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier, car il coïncide avec l'objectif social qui consiste à procurer un logement convenable à tous les Canadiens. Nous y voyons un moyen d'encouragement et une mesure sociale plutôt qu'un instrument économique.

Le ministère coordonnerait une étude sur la façon dont une allocation de logement pourrait permettre de répondre aux besoins de logement des Canadiens. Une allocation de logement pourrait remplacer les subventions versées actuellement pour la construction de logements ou s'ajouter à celles-ci. Je propose qu'on détermine ce qu'un particulier peut se permettre de dépenser pour le logement, pour ensuite en faire le critère servant à fixer le montant de l'allocation. Le ministère devrait pouvoir faire abstraction des politiques de la SCHL et voir les choses d'un œil indépendant.

En outre, le ministère devrait examiner l'activité de la SCHL pour voir s'il y a lieu de combiner les fonctions de prêteur et d'assureur hypothécaire et la mise en œuvre d'une politique de logements sociaux. Est-il injuste de demander à la SCHL d'appliquer des principes de rentabilité et d'analyse et de bilan, alors qu'il s'agit d'une question sociale, celle qui consiste à procurer un logement convenable aux Canadiens? Plus important encore, est-ce juste envers les Canadiens?

Un autre domaine dans lequel le département d'État chargé du Développement social pourrait jouer un rôle de premier plan, c'est celui des coopératives de logement. On peut dire sans trop risquer de se tromper qu'il est peu probable que notre société évolue jamais au point où tout Canadien puisse ou veuille être propriétaire de son logement. Il y aura toujours une partie de notre population qui n'aura pas les moyens de se loger convenablement. Nous devons collaborer avec le gouvernement et aider à réduire le nombre de ceux qui ont besoin de logements sociaux.

● (2100)

Le logement coopératif pourrait, à mon avis, devenir intéressant comme solution de rechange aux logements sociaux. Par logements coopératifs on entend les logements construits ou acquis par un groupe de personnes qui en sont collectivement propriétaires. Ce mode d'acquisition de logements peut éventuellement mettre de bons logements à la portée de toutes les familles, quels que soient leurs revenus. La fierté d'être propriétaire peut en venir à éliminer certains problèmes que l'on rencontre dans les logements sociaux. Nous n'avons pas vraiment étudié l'idée des logements coopératifs. J'espère que le département d'État chargé du Développement social étudiera cette possibilité afin de pouvoir définir son rôle dans la construction de logements convenables pour les Canadiens.

J'aimerais parler brièvement d'un sujet qui me tient à cœur, soit le rôle du bénévolat dans la société. Ce rôle est menacé, à mon avis, et s'il devait disparaître, la société y perdrait. Comme ancien président des Jaycees du Canada, je voudrais

faire consigner le credo de la Jeune Chambre internationale au compte rendu. Je cite:

Nous croyons

Que la foi en Dieu donne un sens et un but à la vie de l'homme;

Que la fraternité des hommes transcende la souveraineté des nations;

Que des hommes libres dans un régime de libre entreprise ont plus de chance d'en arriver à la justice économique;

Que le gouvernement devrait humaniser les lois plutôt qu'assujettir les hommes;

Que la personnalité humaine est le plus grand trésor de la terre;

Que le plus noble labeur de la vie est de servir l'humanité.

Les clubs Kiwanis, Lion, Rotary, Kinsmen, Y'sMen, et quota pour ne nommer que quelques-uns des nombreux clubs philanthropiques du Canada, ont des professions de foi semblables. La Société canadienne du cancer, les caisses de bienfaisance, l'Association des clubs de conservation, et les autres, ont tous des objectifs et des idéaux étayés sur la croyance que les hommes et les femmes devraient donner une partie d'eux-mêmes pour améliorer la qualité de la vie au Canada.

Mais le rôle des organismes bénévoles est ravalé dans la société canadienne. La précieuse contribution que ces groupes apportent est menacée par un gouvernement fédéral qui dilue leurs opinions et mine leurs efforts. Il y a deux ans, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) déclarait ceci:

Depuis deux ans, nous (le gouvernement fédéral) n'avons pas entendu la voix des pauvres, des vieillards... seulement des hommes d'affaires. Les propriétaires de petites et de grosses entreprises.

Cela m'inquiète beaucoup.

Les petites et les grosses entreprises de Toronto et de l'ouest du Canada font connaître publiquement leur opinion et soutiennent que les allocations familiales sont inutiles et que les dépenses en matière de bien-être social au Canada sont insensées... que cela coûte trop cher.

Ces opinions émanent de groupes comme les Chambres de commerce et les clubs Kiwanis et des messages de ce genre me préoccupent beaucoup.

Les Chambres de commerce, les clubs Kiwanis, les clubs Rotary, tous les clubs philanthropiques au Canada ont le droit de faire entendre leur opinion.

Ce sont des hommes d'affaires qui représentent la société General Motors tout autant que le petit épicier du coin. Si ces groupes font entendre leur opinion au gouvernement, peut-être devraient-ils à leur tour prendre la peine d'écouter. Ces personnes emploient des travailleurs et sont elles aussi des employés. Elles savent à quel point l'incidence des impôts augmente. Elles savent aussi à quel point l'écart grandit entre le salaire brut et le salaire net tout comme elles constatent à quel point le pouvoir d'achat de leur salaire net diminue à cause de l'inflation. Elles n'ignorent pas non plus qu'elles doivent réaliser des bénéfices et exploiter leur entreprise de façon efficace.

En outre, ces personnes savent qu'elles doivent respecter leurs échéances bancaires, plus souvent que tous les cinq ans, comme c'est le cas des libéraux. A mon avis, les remarques du ministre sont un affront à tous les clubs philanthropiques du Canada, non seulement aux clubs Kiwanis, aux clubs Rotary et aux Chambres de commerce, mais à tous les clubs.

J'aimerais prendre seulement une minute de plus pour vous faire voir comment nous en sommes arrivés à ce qu'un ministre du cabinet fédéral fasse une telle déclaration. La psychologie qui anime notre société est une psychologie de projets d'initiatives locales qui s'est révélée préjudiciable aux clubs philanthropiques et aux organismes bénévoles depuis des années. Traditionnellement, ces clubs ont su répondre à un besoin de la